



Revenu de Transition Ecologique

La crise sanitaire que nous vivons actuellement met en évidence l'impact que des catastrophes écologiques et climatiques pourraient exercer sur nos modes de vie. Face à ces menaces malheureusement bien réelles, il est du devoir des responsables politiques de faire de l'*après coronavirus* une opportunité pour enfin réaliser les changements profonds dont notre société a besoin urgemment pour tendre vers un modèle plus durable, plus juste et plus résilient.

La population jurassienne, où une personne sur quatre risque un jour ou l'autre de basculer dans la précarité (Rapport social 2019), apparaît comme particulièrement vulnérable. L'action conjointe du Département de l'Intérieur, par le service de l'action sociale et des nombreuses initiatives citoyennes et associatives permettent certes de proposer un minimum social dans un système défini mais ne proposent pas d'évolutions majeures vers un renouvellement du modèle économique et social dominant.

L'introduction d'un Revenu de Transition Ecologique¹ (RTE) dans le Canton représente à ce titre une évolution significative permettant d'allier les enjeux sociaux et environnementaux cités plus haut. Cet outil novateur, développé par la chercheuse Sophie Swaton de l'institut de géographie et de durabilité de l'Université de Lausanne, vise à verser un revenu à des personnes physiques en contrepartie d'activités orientées vers l'écologie et le lien social. L'accompagnement de ces projets et leur adhésion à une structure démocratique (notamment de type coopératif) font aussi l'objet de cette proposition. A la différence du revenu de base inconditionnel, le RTE ne sépare pas l'activité des revenus mais oriente et accompagne les bénéficiaires vers des activités novatrices en lien avec la transition écologique. La fondation d'utilité publique suisse ZOEIN (www.zoein.org), basée à Genève, a pour objectif de promouvoir la mise en place du RTE. Un suivi professionnel et scientifique de qualité est ainsi garanti.

À l'heure où une relance économique s'impose, le canton du Jura -avec ses spécificités sociales, culturelles, économiques et environnementales- représente un terreau idéal pour la mise en œuvre de cet instrument. Tout en mettant en valeur l'ambition, la détermination et la responsabilité de nos autorités à s'engager dans la transition écologique, l'implémentation d'une expérimentation du RTE sur le territoire cantonal offrira aux bénéficiaires comme à l'ensemble de la population un exemple stimulant d'évolution sociétale et des perspectives d'avenir concrètes et durables.

Par cette motion, nous demandons au Gouvernement d'initier dans les plus brefs délais une expérimentation du revenu de transition écologique dans le Jura.

¹: Swaton, S. (2020) « Le revenu de transition écologique : mode d'emploi », Presse Universitaires Françaises, Paris

Delémont, le 27 mai 2020

Groupe VERTS et CS-POP
Baptiste Laville